

Note d'information

Février 2021



Security Assessment
in North Africa



UNE ISSUE INCERTAINE

Scénarios Global Violent Deaths, 2019–30

Gergely Hideg et Anna Alvazzi del Frate



Crédits et contribution

Direction de la collection : Matt Johnson

Vérification des faits : Natacha Cornaz

Révision : Alex Potter

Mise en page : Rick Jones

Traduction : Aurélie Cailleaud

Impression : nbmedia, Geneva

Publication en français : juin 2021

À propos des auteur·e·s

Gergely Hideg assume la fonction de spécialiste des études et de conseiller en méthodologie auprès du Small Arms Survey. Depuis 1999, il mène des recherches sociales quantitatives multi-pays susceptibles d'étayer les politiques, tout particulièrement axées sur le bien-être, la victimisation criminelle et les discriminations dans l'Union européenne. À l'heure actuelle, il conseille des instituts de recherche privés et des organisations internationales comme l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Transparency International et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

Anna Alvazzi del Frate travaille actuellement comme consultante pour le Small Arms Survey. Elle avait précédemment occupé les postes de chercheuse senior, directrice de la recherche et directrice des programmes au sein de cette même institution. Auparavant, elle avait travaillé pour le compte de deux agences des Nations unies (l'ONUDD et l'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice). Durant toute sa carrière, elle a mené des recherches appliquées visant à étayer le processus d'élaboration des politiques, et notamment des études quantitatives et qualitatives sur les actes de violence commis au moyen d'une arme à feu et sur leur prévention, leur suivi et leur évaluation. Elle a porté une attention toute particulière aux aspects genrés de ces problématiques.

Remerciements

Les auteur·e·s souhaitent adresser leurs remerciements à Anne-Séverine Fabre pour les précieux commentaires qu'elle a émis sur les versions préliminaires de ce document, ainsi qu'à Gary Milante, Håvard Mogleiv Nygård, Nicolas Florquin et Luigi De Martino pour leur revue du texte. Ils remercient également Andras Ujszaszy, Livio Miles Silva Müller, Sonia Darbellay, Atwa L. H. Jaber et Kan Li pour leur travail de mise à jour de la base de données Global Violent Deaths.

Le Small Arms Survey exprime tout sa gratitude au ministère néerlandais des Affaires étrangères, sans qui cette publication n'aurait pas vu le jour, et au gouvernement canadien pour le soutien financier qu'il apporte à la base de données Global Violent Deaths.

Photographie de couverture

Source : Phil Behan/UN Photo-WFP, 2011

En bref

Cette note d'information lève le voile sur les tendances qui se dégagent des éléments ajoutés en 2018 à la base de données Global Violent Deaths, ainsi que sur les scénarios connexes relatifs à l'évolution probable du nombre de morts violentes dans le monde d'ici 2030. Elle contient également une analyse des tendances observables en Afrique septentrionale et dans les cinq pays du G5 Sahel¹.

En 2018, la violence meurtrière a prélevé un tribut moins important dans différentes zones sensibles, notamment parce que les conflits armés en Irak, au Myanmar, au Soudan du Sud et en Syrie ont perdu en intensité. Il y a eu plus d'homicides en 2018 qu'en 2017 en chiffres absolus, mais le taux d'homicide a légèrement baissé en raison de la croissance démographique mondiale². Du fait de ces deux tendances combinées, le taux de morts violentes a connu un modeste fléchissement en 2018, à l'échelle mondiale.

Les scénarios présentés dans ce document rendent compte des évolutions que le nombre de morts violentes pourrait connaître à l'horizon 2030, dans le monde et dans les régions de l'Afrique septentrionale et du G5 Sahel³. La violence meurtrière pourrait évoluer selon (1) un scénario dans lequel « rien ne change », lequel suppose que l'on n'apportera pas de modifications notables aux initiatives internationales visant à lutter contre la violence meurtrière ; un scénario positif, dans lequel la communauté internationale prendra davantage d'initiatives et se concertera pour faire baisser le taux de violence meurtrière ; et (3) un scénario négatif, dans lequel le taux de morts violentes augmenterait en flèche parce que les initiatives internationales seraient moins nombreuses et moins efficaces. Ces scénarios, fondés sur des tendances à long terme, peuvent aider les responsables politiques à mieux évaluer les tendances en la matière et à œuvrer en faveur de la cible 16.1 des objectifs de développement durable (ODD) (« Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés »).

Principales conclusions

- En 2018, environ 596 000 personnes – dont 93 700 femmes et filles – ont perdu la vie dans des circonstances violentes, soit une légère baisse par rapport à 2017 (année durant laquelle 612 000 personnes ont connu une mort violente selon le décompte ajusté des morts violentes dans le monde). Le taux de morts violentes associé – 7,80 pour 100 000 personnes – est le plus bas enregistré depuis 2012.
- La diminution de la violence meurtrière observée en 2018 s’explique en grande partie par l’apaisement des conflits en Irak, au Myanmar, au Soudan du Sud et en Syrie. Dans les environnements non conflictuels, le nombre de morts violentes a augmenté entre 2017 et 2018, même si le taux d’homicides a légèrement diminué en raison de la croissance démographique.
- Les données ventilées selon le sexe et selon l’instrument utilisé pour tuer sont désormais largement disponibles et ont été intégrées dans la base de données Global Violent Deaths (GVD). Celle-ci est donc plus exploitable dans une perspective de genre. Les hommes restent beaucoup plus susceptibles d’être victime d’un acte de violence meurtrière (84 % des victimes étaient des hommes et des garçons en 2018) ou d’être tués par arme à feu (92 % des personnes tuées par arme à feu à l’échelle mondiale étaient des hommes cette même année). Le taux de victimes féminines (2,48 pour 100 000 femmes) est le second plus bas enregistré depuis 2004.
- En 2018, le taux de décès par armes à feu est resté stable par rapport aux années précédentes : il était de 2,93 pour 100 000 personnes. Environ 38 % des personnes victimes d’actes de violence meurtrière ont été tuées au moyen d’une arme à feu, cette proportion étant particulièrement forte sur le continent américain. Le taux de décès de femmes à la suite d’actes de violence est resté stable, à 0,59 pour 100 000 personnes, mais le nombre de femmes tuées par arme à feu en 2018 (17 200 dans le monde) est, de peu, le plus élevé enregistré sur la période 2004-2018.
- Malgré le déclin de la violence meurtrière enregistré en 2018, les scénarios élaborés pour la période 2019-2030 montrent que, si rien ne change, le nombre de morts violentes va connaître une croissance modérée, mais régulière. Si elles se concrétisaient, les circonstances du scénario positif permettraient, pour leur part, de sauver 1,43 million de vies humaines : 336 000 décès imputables à des conflits et 1 093 000 décès attribuables aux autres formes de violence meurtrière.

Introduction

La dernière mise à jour de la base de données GVD a permis de constater une baisse générale du nombre de morts violentes, notamment consécutive à une diminution brutale du nombre de décès imputables à un conflit – environ 19 000 de moins en 2018 qu'en 2017 – combinée à une stabilisation des décès survenus dans des environnements non conflictuels. De ce fait, le taux de morts violentes de l'année 2018 est le plus bas enregistré depuis 2012⁴. Les données de 2018 témoignent d'une nette baisse de décès violents au cours de certains des conflits les plus intenses de cette décennie (voir aussi le graphique 1).

Les conflits armés (leur déclenchement, leur intensification et leur apaisement) sont généralement responsables de la volatilité des taux de violence meurtrière. Les décès imputables aux conflits déterminent en effet les précédents pics observables sur la courbe du nombre de morts violentes (Hideg et Alvazzi del Frate, 2019). En 2018, certains conflits ont perdu en intensité (en Irak, en Libye,

au Myanmar, au Soudan du Sud et en Syrie), et la baisse connexe du nombre de morts violentes a plus que compensé l'augmentation liée à l'intensification de certains autres conflits (en Afghanistan, au Nigeria, au Sahel et au Yémen). Le nombre total de morts violentes a donc diminué entre 2017 et 2018.

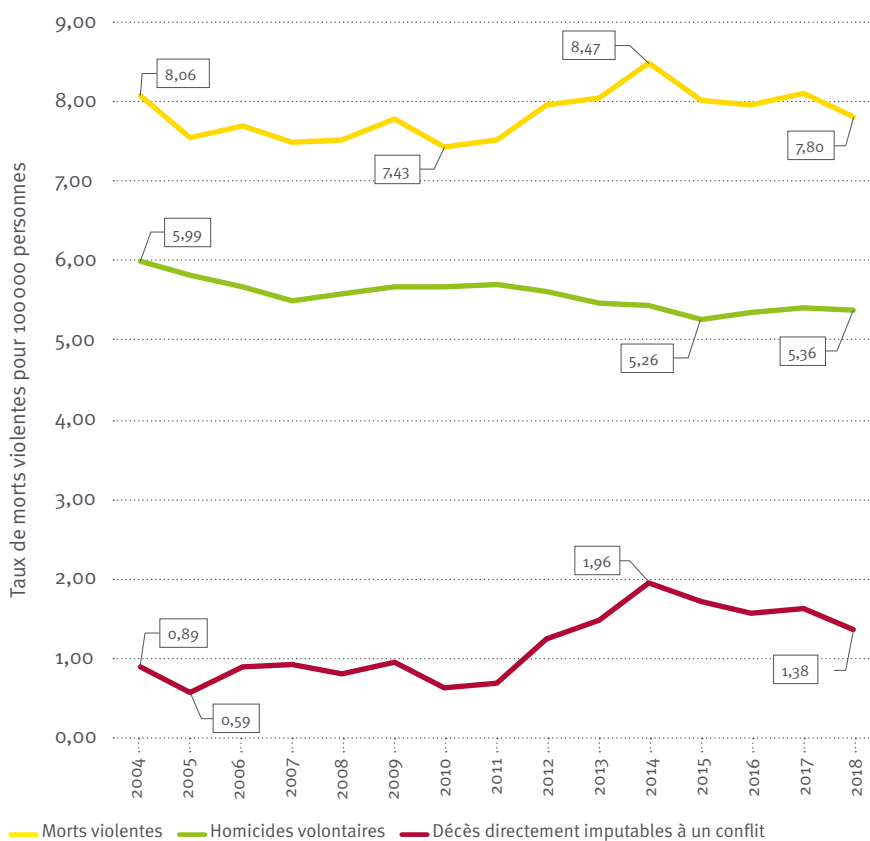
Il convient de noter que le nombre d'homicides volontaires a atteint un record absolu en 2018 (409 000). Mais, à cause de la croissance démographique mondiale, le taux d'homicides est resté, en 2018, inférieur à ce qu'il était en 2017⁵. Globalement, sur les 22 pays et territoires analysés, un grand nombre (99) ont vu le nombre de victimes d'homicides augmenter sur leur territoire, en chiffres absolus, par rapport à 2015, l'année de référence du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (AGNU, 2015, p. 31)⁶. À l'inverse, 68 pays ont vu ce nombre baisser.

Les analyses de l'évolution et des caractéristiques des morts violentes permettent aux responsables politiques de concevoir des mesures concrètes visant à lutter contre les conflits et la violence,

et à atteindre le résultat énoncé dans la cible 16.1 des ODD : « Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés » (AGNU, 2015, p. 25). Le processus mondial de suivi de la cible 16.1 repose sur 4 indicateurs de progrès, dont un porte sur les homicides volontaires et un autre sur les décès imputables à un conflit⁷. La base de données associée au processus officiel des Nations unies reste incomplète, et la production et l'analyse des statistiques utiles à sa mise à jour nécessiteraient un solide volet de renforcement des capacités⁸. La base de données GVD, quant à elle, a été conçue selon une approche exhaustive multi-sources susceptible de grandement faciliter le travail des responsables politiques et des chercheurs-e-s. Elle prend en compte les environnements tant conflictuels que non conflictuels et montre, de ce fait, que les morts violentes se produisent dans d'autres contextes que ceux des conflits armés⁹, et qu'il est indispensable, pour parvenir à réduire le nombre de ces décès, d'adopter des politiques efficaces de prévention de la criminalité. D'autre part, les politiques publiques systématiques de « gestion » de la violence meurtrière à l'échelle mondiale se heurtent à l'évidente volatilité du nombre d'actes de violence meurtrière et des décès imputables aux conflits. Toutes les avancées obtenues peuvent en effet être remises en question par le réembrasement d'anciens ou le déclenchement de nouveaux conflits.

Selon des études récentes, l'infrastructure statistique susceptible de contribuer au recensement des morts violentes dans le monde et à la production d'estimations de l'efficacité relative des politiques de lutte contre la violence serait encore insuffisante dans la plupart des régions du monde¹⁰. L'analyse de la base de données de référence de l'indicateur 16.1.1 montre que les données officiellement disponibles sont lacunaires, et qu'il est indispensable de la compléter avec des métadonnées et des estimations produites parallèlement (DSNU, n.d.a). Le Small Arms Survey continue à recueillir des informations auprès de sources nationales et internationales dans le but de dénombrer le plus précisément possible les victimes d'actes de violence à l'échelle mondiale. Les données et les analyses –

Graphique 1 Taux mondiaux annuels de morts violentes, homicides et décès directement imputables à un conflit, 2004-2018



Source : Small Arms Survey (n.d.b)

fondées sur des scénarios – présentées dans cette note d'information peuvent permettre d'atteindre les deux objectifs précédemment mentionnés.

Les morts violentes en 2018

En moyenne, on peut constater que l'année 2018 a été un peu plus calme que la précédente. Le nombre de morts violentes¹¹ est passé de 612 000 en 2017 à 596 000 en 2018¹². Le taux de morts violentes a atteint 7,80 pour 100 000 personnes en 2018, soit un chiffre inférieur à tous les taux annuels de la période 2012-2017 (voir le graphique 1).

En 2018, 409 000 personnes environ ont été victimes d'un homicide volontaire, et 105 000 autres victimes ont été classées dans la catégorie des décès directement imputables à un conflit¹³. Les autres décès ont été le résultat d'un homicide involontaire ou d'une intervention légale¹⁴.

Les décès imputables à un conflit

Les conflits armés ont causé 105 000 décès en 2018, soit environ 19 000 de moins qu'en 2017. Le suivi de ce type de décès est, toutefois, toujours compromis par le fait qu'il n'existe pas de définition communément admise de cette notion, et que le processus de recueil, de vérification et de ventilation des données connexes n'est pas encore standardisé (Pavesi, 2017, p. 8). La baisse du nombre

Encadré 1 La mise à jour rétrospective de la base de données GVD

La base de données GVD est un outil précieux pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 16.1 des ODD : « Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ». Les données qu'elle contient courent depuis 2004. Elle est composée de plusieurs sous-ensembles de données : les décès imputables à un conflit (les décès directement causés par des blessures de guerre), les homicides, les morts violentes infligées au moyen d'une arme à feu – dont la prévalence des meurtres de femmes commis au moyen d'une arme à feu, et les chiffres relatifs, plus généralement, aux actes de violence meurtrière perpétrés contre des femmes. Conformément à l'approche adoptée pour les indicateurs relatifs à la cible 16.1 des ODD, la base de données GVD est axée sur la violence interpersonnelle et les suicides sont exclus de l'analyse. La base de données utilise des indicateurs pour suivre l'évolution de la violence meurtrière dans 222 pays et territoires¹⁵.

La base de données GVD est un outil vivant, parce qu'elle est mise à jour chaque année, mais aussi parce que les données sont modifiées ou complétées pour combler les lacunes ou ajuster les données en fonction des derniers (et souvent plus précis) éléments de connaissance disponibles. À l'échelle des pays, les chiffres sont ajoutés rétrospectivement pour, notamment :

- (1) rendre compte des modifications apportées aux sources de données précédemment utilisées ;
- (2) remplacer une source de données par une autre plus fiable¹⁶ ; et
- (3) changer de source pour estimer les morts violentes directement imputables à un conflit pour un pays ou un territoire spécifique.

Comme le montre le tableau 1, la mise à jour de 2018 a permis d'ajouter des données ou des points de données nouveaux qui ont augmenté légèrement le nombre d'homicides volontaires pour d'autres années.

Le nombre estimé de décès directement imputables à des conflits a augmenté à la suite de cette mise à jour, notamment pour les années 2016 et 2017. Cette évolution s'explique principalement par 3 changements systématiques dans la méthode d'estimation :

- (1) les sources qui fournissaient des estimations annuelles excessivement basses du nombre de victimes de conflits (moins de 20 % de la médiane) ont été exclues de tous les calculs ;
- (2) le projet Armed Conflict Location & Event Data (ACLED) a mis à disposition des données pour des conflits plus nombreux ; et
- (3) le Burkina Faso et le Niger ont été ajoutés à la liste des pays touchés par un conflit et ont, de ce fait, ajouté des victimes au décompte des morts.

Pour les décès directement imputables à un conflit, la base de données GVD puise dans les informations mises à disposition par l'Uppsala Conflict Data Program (UCDP) et par le projet ACLED. Les chiffres fournis par ce dernier sont souvent plus élevés dans la mesure où il a adopté une définition plus large des « événements » pris en considération. Les données nouvellement mises à disposition par le projet ACLED ont donc fait augmenter le décompte. Au total, ces modifications ont fait augmenter de 4 % l'estimation du nombre total des morts violentes en 2017.

Tableau 1 Les rectifications apportées à la base de données GVD, 2014-2018

Année	Victimes d'homicides volontaires			Décès directement imputables à un conflit			Nombre total de morts violentes (dont le nombre estimé d'homicides involontaires et de décès imputables aux interventions légales)		
	Dernière édition*	Édition 2019	Diff.	Dernière édition*	Édition 2019	Diff.	Dernière édition*	Édition 2019	Diff.
2014	396 000	378 000	+5 %	143 000	139 000	+3 %	618 000	592 000	+4 %
2015	388 000	378 000	+3 %	127 000	116 000	+9 %	592 000	569 000	+4 %
2016	399 000	385 000	+4 %	117 000	104 000	+13 %	595 000	565 000	+5 %
2017	407 000	403 000	+1 %	124 000	106 000	+17 %	612 000	589 000	+4 %
2018	409 000	—	—	105 000	—	—	596 000	—	—

* Dans ce tableau, le terme « dernière édition » fait référence au travail de mise à jour qui a consisté en l'ajout de « nouvelles » données pour l'année 2018 (recueillies en 2019 et analysées en 2020), et en la modification des données disponibles pour les autres années.

Source : Small Arms Survey (n.d.b)¹⁷

de décès imputables à un acte de violence meurtrière observée en 2018 est due au fait que certains des conflits les plus meurtriers de cette décennie ont connu une accalmie, notamment ceux qui ont fait rage en Irak, au Myanmar, au Soudan du Sud et en Syrie¹⁸. Au total, ces quatre conflits combinés avaient coûté la vie à près de 60 000 personnes en 2017, contre 25 000 en 2018. Mais cette tendance n'est pas uniforme : dans d'autres zones de conflit le nombre de victimes a stagné, voire augmenté. Par exemple, la guerre au Yémen a fait deux fois plus de victimes en 2018 qu'en 2017¹⁹, et la situation en Afghanistan s'est, elle aussi, sévèrement détériorée puisque l'année 2018 a été la plus meurtrière depuis 15 ans²⁰. Le nombre de morts

violentes directement imputables à un conflit a considérablement augmenté au Nigeria (environ 6 300, soit une augmentation de 27 %), ainsi que dans les autres pays du G5 Sahel où les conflits s'intensifient (le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad), lesquels cumulent 2 900 décès en 2018, soit une augmentation de 76 % par rapport à 2017²¹.

Les homicides volontaires

Contrairement au nombre de décès imputables à un conflit, le nombre d'homicides volontaires n'a pas décliné en chiffres absolus entre 2017 et 2018. Les 409 000 homicides recensés dans le monde pour l'année 2018 constituent un record depuis l'année de création

de la base de données GVD. Mais son augmentation est restée minime (2 000 décès de plus dans le monde entre 2017 et 2018), et la croissance démographique a compensé cette évolution. Le taux d'homicides a donc légèrement diminué sur cette même période : 5,36 pour 100 000 personnes en 2018, contre 5,40 en 2017. Ce chiffre confirme la tendance hypothétique envisagée, à savoir une chute du taux d'homicide de 2004 à 2015, puis un inversement de tendance à partir de 2016 qui donne lieu à une stagnation ou à une augmentation de ce taux (voir le graphique 1).

En examinant les tendances depuis 2015 – pour se situer sur la période couverte par le Programme de développement à l'horizon 2030, adopté cette

Tableau 2 Les morts violentes dans les différentes régions du monde

Région	Population (en milliers)	Part de la population mondiale	Nombre de morts violentes	Taux de morts violentes	Part des morts violentes mondiales	Risques de mourir de mort violente par rapport à la moyenne mondiale
Afrique australe	65 739	0,9 %	27 300	41,47	4,6 %	5,31
Amérique centrale	175 472	2,3 %	58 200	33,14	9,8 %	4,25
Amérique du Sud	423 578	5,6 %	133 200	31,44	22,4 %	4,03
Asie occidentale	271 032	3,6 %	60 600	22,34	10,2 %	2,86
Caraïbes	43 049	0,6 %	7 000	16,28	1,2 %	2,09
Afrique centrale	169 122	2,2 %	23 700	14,02	4,0 %	1,80
Afrique occidentale	381 196	5,0 %	45 900	12,05	7,7 %	1,54
Mélanésie*	11 804	0,2 %	1 400	11,55	0,2 %	1,48
G5 Sahel**	81 153	1,1 %	9 300	11,42	1,6 %	1,46
Afrique orientale	422 563	5,5 %	42 200	9,98	7,1 %	1,28
Europe orientale	293 790	3,8 %	21 700	7,39	3,6 %	0,95
Amérique septentrionale	364 296	4,8 %	20 200	5,55	3,4 %	0,71
Asie méridionale	1 895 814	24,8 %	100 400	5,30	16,9 %	0,68
Afrique septentrionale	236 726	3,1 %	11 400	4,81	1,9 %	0,62
Asie du Sud-Est	655 298	8,6 %	21 200	3,24	3,6 %	0,41
Asie centrale	72 052	0,9 %	2 300	3,13	0,4 %	0,40
Europe septentrionale	104 200	1,4 %	1 600	1,54	0,3 %	0,20
Europe occidentale	194 755	2,6 %	2 600	1,33	0,4 %	0,17
Australie et NZ	29 641	0,4 %	300	1,04	0,1 %	0,13
Europe méridionale	154 411	2,0 %	1 500	0,96	0,2 %	0,12
Asie orientale	1 666 471	21,8 %	13 000	0,78	2,2 %	0,10

* Cette catégorie inclut la Micronésie et la Polynésie.

** La région du G5 Sahel rassemble des pays situés dans deux catégories de la classification de l'ONU : un pays d'Afrique centrale (le Tchad) et quatre pays d'Afrique occidentale (le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie et le Niger).

Source : Small Arms Survey (n.d.b)

même année –, on peut constater qu'un certain nombre de pays et territoires en paix semblent bien partis pour réduire le nombre de décès imputables à des actes de violence meurtrière, en chiffres absolus. En 2018, plusieurs pays ont connu des degrés de violence bien moindres qu'en 2015, dont le Salvador (3 300 homicides de moins qu'en 2015), la Fédération de Russie (3 200 homicides de moins), le Bangladesh (1 800 homicides de moins) et le Honduras (1,400 homicides de moins).

À l'inverse, certains autres pays ont connu une très forte détérioration de leur situation. Malgré les fluctuations observables du nombre d'homicides, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Venezuela, le Brésil et le Mexique ont enregistré un nombre d'homicides plus élevé en 2018 qu'en 2015 : respectivement 1 300, 2 300, 5 300, 6 600 et 15 200 homicides de plus. Si le seul Mexique était parvenu à maintenir son taux d'homicide au même niveau entre ces deux années, le taux mondial d'homicides aurait continué à décroître en 2018. Les politiques nationales revêtent donc une grande importance dans le cadre de la prévention et de la réduction de la criminalité et de la violence à l'échelle mondiale : le fait qu'un seul pays voit sa sécurité se dégrader peut saper l'équilibre d'une région entière et inverser les tendances – de la diminution à la stagnation ou de la stagnation à l'augmentation.

Le graphique 1 montre l'évolution du taux mondial de morts violentes et de ses principales composantes. On constate par exemple que la courbe du nombre d'homicides volontaires est relativement plate, ce qui peut laisser penser que les ambitieux objectifs du Programme de développement à l'horizon 2030 ne seront pas atteints si rien n'est fait pour infléchir cette tendance. Pour leur part, les décès imputables à un conflit connaissent une baisse régulière depuis le pic de 2014. Cette catégorie de décès, très volatile, influe grandement sur les estimations du niveau annuel de violence, mais les homicides volontaires dominent le paysage statistique. De ce fait, à long terme, et en supposant également que la tendance en matière de décès imputables à un conflit ne sera pas toujours aussi favorable qu'entre 2015 et 2018, une baisse du nombre d'homicides volontaires

conduira inévitablement à une réduction « soutenue » de la violence et du nombre de victimes connexes.

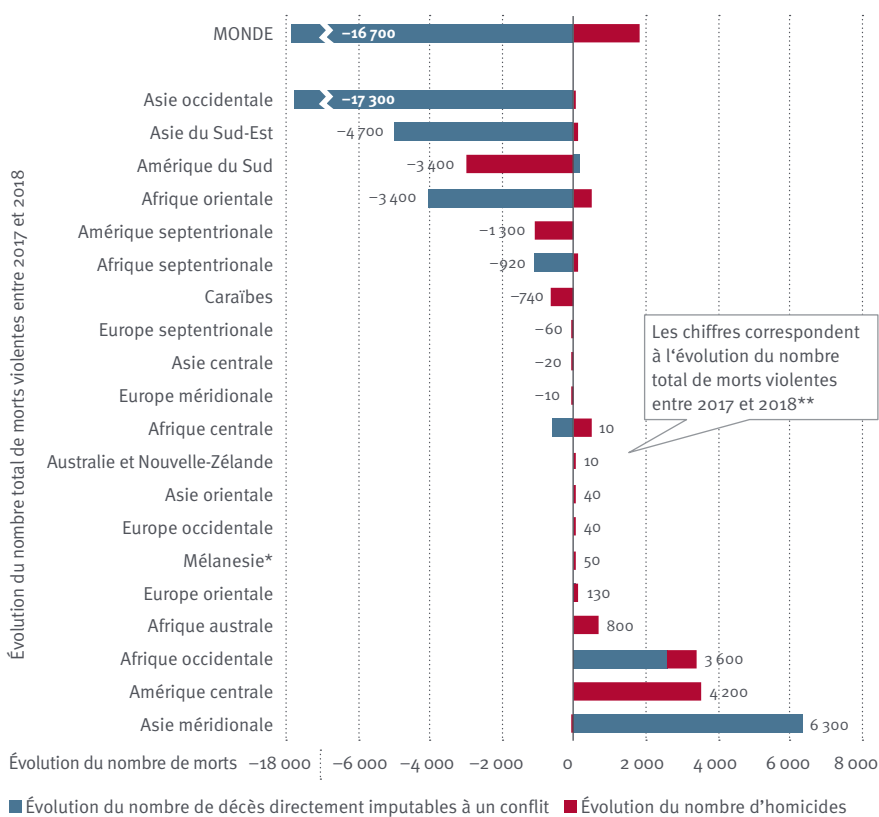
Les tendances régionales

La violence meurtrière n'est pas uniformément répartie dans le monde. Le taux standardisé de morts violentes pour 100 000 personnes de la région la plus touchée du monde – l'Afrique australe (41,47) – est cinquante fois plus élevé que celui enregistré par la région la moins touchée par cette violence – l'Asie orientale (0,78) (voir le tableau 2). L'Amérique du Sud et l'Amérique centrale comptent, parmi les pays qui les composent, certains des plus violents au monde ; elles enregistrent donc un taux particulièrement élevé de morts violentes. Un individu a 4 fois plus de chances de connaître une mort violente dans ces deux régions que

dans le monde en moyenne. À l'inverse, dans les régions les moins touchées par la violence meurtrière (l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Europe méridionale, et comme nous l'avons déjà mentionné, l'Asie orientale), la probabilité, pour un individu, de connaître une mort violente se monte à 15 % seulement de la probabilité moyenne mondiale.

Les tendances à court terme – de 2017 à 2018 – diffèrent également d'une région à l'autre selon que l'on parle de décès imputables à un conflit ou d'homicides (voir le graphique 2). L'évolution de ces chiffres d'une année à l'autre peut aussi être déterminée par des microtendances ou des fluctuations. Par exemple, le nombre de morts violentes a beaucoup diminué en Amérique du Sud du seul fait de la performance du Venezuela en matière d'homicides volontaires (3 000 décès de moins, soit une nette baisse après deux années de forte hausse).

Graphique 2 Évolution, en chiffres absolus, du nombre d'homicides, de décès directement imputables à un conflit et de morts violentes entre 2017 et 2018, par région



Notes :

* Cette catégorie inclut la Micronésie et la Polynésie.

** Les morts violentes comprennent les décès directement imputables à un conflit, les homicides volontaires, les homicides involontaires et les décès imputables à une intervention légale.

Source : Small Arms Survey (n.d.b)

Encadré 2 La violence meurtrière en Afrique septentrionale et dans le G5 Sahel

Le passé

Aucun des pays d'Afrique septentrionale ou du G5 Sahel ne met régulièrement à la disposition du public des chiffres relatifs aux actes de violence meurtrière commis sur leur territoire, par exemple par le biais d'un service gouvernemental ou d'un site internet. Certains pays (comme l'Algérie, le Burkina Faso, l'Égypte jusqu'en 2012, le Maroc et la Tunisie) soumettent des rapports aux Nations unies dans lesquels figurent des statistiques sur les homicides – le questionnaire annuel de l'Enquête sur les tendances de la criminalité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime –, mais seuls l'Algérie et le Maroc (et l'Égypte, jusqu'à ce qu'elle ne communique plus de données) fournissent des données ventilées selon le sexe et selon l'instrument au moyen duquel les actes de violence sont commis. Pour ce qui est de la violence meurtrière, il manque des données ventilées selon le sexe ou l'instrument utilisé pour tous les pays et toutes les années²². Ces lacunes mettent en évidence l'importance des sources tierces « non officielles » de données de qualité : si l'on disposait de systèmes de recensement des morts violentes qui se produisent dans des contextes non conflictuels, on connaîtrait plus précisément l'ampleur de la violence meurtrière dans les régions de l'Afrique septentrionale et du G5 Sahel (mais aussi dans d'autres régions du monde pour lesquelles les données sont notoirement manquantes). Faut de données officielles et non officielles, les analyses, pour ces régions, reposent essentiellement sur des estimations modélisées à partir des données de santé publique²³.

Les pays d'Afrique septentrionale ou du G5 Sahel abritent une population de près de 320 millions de personnes, soit 4,2 % de la population mondiale. Comme le montre le graphique 3, ces pays ont enregistré conjointement 20 600 morts violentes en 2018, soit environ 3,5 % du décompte mondial.

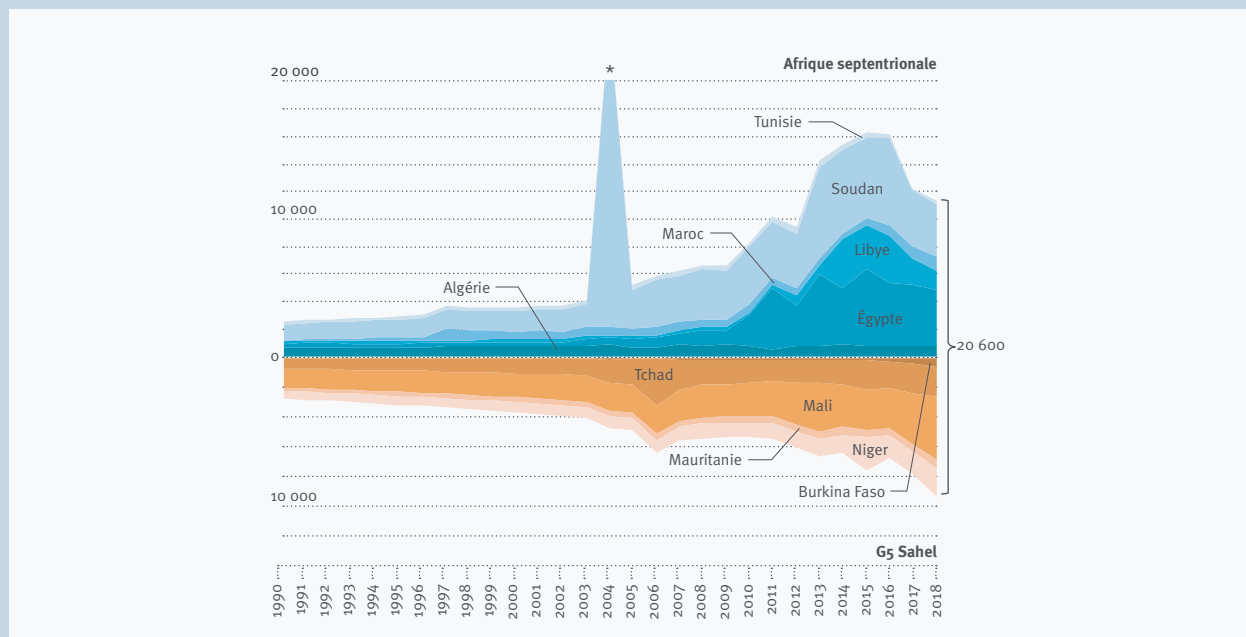
Les taux de morts violentes des pays d'Afrique septentrionale se situent en dessous de la moyenne mondiale (la probabilité qu'un

individu soit victime de violence meurtrière est de 62 % de la moyenne mondiale, soit une probabilité²⁴ de 0,62 de décéder à la suite d'un acte de violence meurtrière). Mais ce même taux est plus élevé dans la région du G5 Sahel, puisque la probabilité de décéder à la suite d'un acte de violence meurtrière est de 1,46, soit 46 % au-dessus de la moyenne mondiale. En 2018, l'Afrique septentrionale a connu 11 400 morts violentes, dont 3 300 imputables à un conflit – soit moins qu'au cours des années précédentes (16 200 en 2016 et 12 300 en 2017). La tendance est inverse dans le G5 Sahel : les actes de violence meurtrière se sont multipliés – 6 800 décès en 2016, 7 800 en 2017 et, finalement, 9 300 en 2018, dont 2 900 décès imputables à un conflit.

Le graphique 3 rend compte de l'évolution du nombre de morts violentes depuis 1990 dans ces deux régions, ventilé par pays. Après 2010, l'Afrique septentrionale a été sévèrement touchée par les conséquences des soulèvements du printemps arabe, notamment l'Égypte et la Libye. De plus, le Soudan a connu des niveaux de violence très variables et relativement élevés après 1990, notamment après la sécession du Soudan du Sud en 2011, mais tout particulièrement au moment où la guerre civile s'est intensifiée après le conflit au Darfour.

D'autre part, les taux de décès des pays du G5 Sahel sont restés relativement stables pendant la période 1990-2010 – le nombre de ces décès a augmenté dans les mêmes proportions que la population –, alors même qu'ils ont toujours connu des conflits plus ou moins intenses. Parmi ces pays, seul le Tchad a fait exception, notamment à cause de la guerre par procuration avec le Soudan qui a commencé en 2005. Le « pic » de décès observable en 2006 dans le graphique 3 s'explique notamment par le nombre élevé de morts imputables à ce conflit. À partir de 2011, l'assèchement du lac Tchad et la désertification de toute la zone ont provoqué de graves famines et des conflits communautaires. La situation s'est aggravée avec la montée en puissance des activités de différents groupes islamistes au Mali durant cette même période (al-Qaïda au Maghreb islamique et Ansar Dine tout d'abord, auxquels sont venus s'ajouter Boko Haram et plusieurs autres groupes). Ces

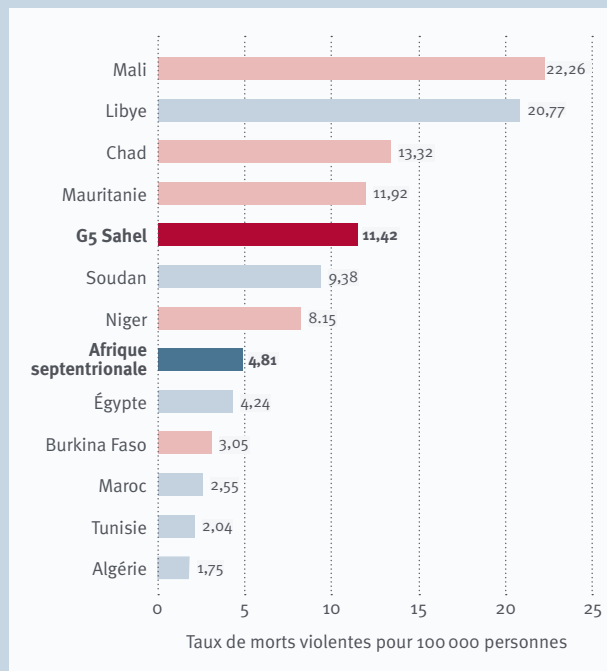
Graphique 3 Évolution du nombre de morts violentes en Afrique septentrionale et dans le G5 Sahel, par pays, 1990-2018



* Le Small Arms Survey estime que, au Soudan en 2004, 20 500 décès étaient attribuables au conflit du Darfour. Les autres estimations varient considérablement.

Source: Small Arms Survey (n.d.b)

Graphique 4 Taux de morts violentes en Afrique septentrionale et dans le G5 Sahel, 2018, pour 100 000 personnes



Source : Small Arms Survey (n.d.b)

conflits communautaires se sont intensifiés depuis ; le Niger a connu un pic de décès en 2015, et le Mali et le Burkina Faso ont été davantage touchés par la violence meurtrière en 2017 et 2018²⁵.

Malgré les tendances positives observées depuis 3 ans, les pays d’Afrique septentrionale enregistrent, en chiffres absolus, plus de décès que ceux du G5 Sahel. Mais le G5 Sahel affiche un taux de

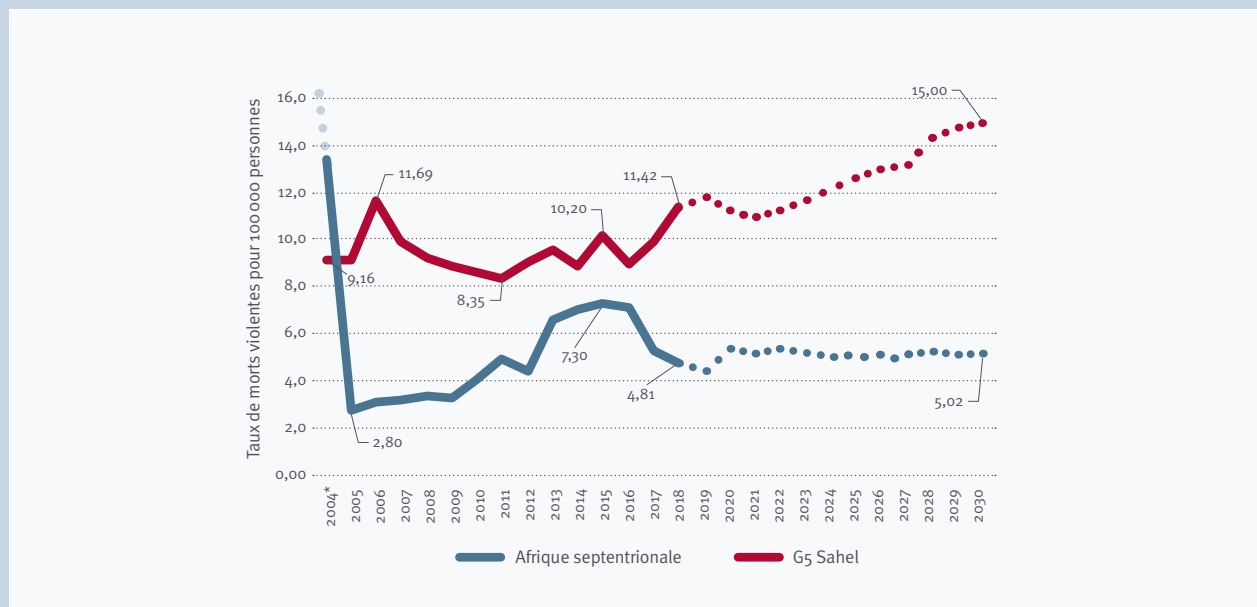
violence meurtrière deux fois plus élevé que l’Afrique septentrionale (11,42 contre 4,81) (voir la figure 4). En 2018, le taux de morts violentes de l’Afrique septentrionale était, en fait, bien en deçà de la moyenne mondiale (7,80), mais près de cinq fois plus élevé que celui de l’Europe méridionale (voir tableau 2). Le taux de morts violentes est plutôt bas dans plusieurs pays d’Afrique septentrionale (en Algérie, en Tunisie et, dans une moindre mesure, au Maroc), mais ceux qu’affichent le Mali et la Libye sont très élevés – bien au-delà des 20 morts violentes pour 100 000 personnes.

Le futur

Du fait du conflit en cours en Libye et de la paix fragile qui règne dans le reste de l’Afrique septentrionale, on peut légitimement penser que le taux de violence meurtrière de 2030 sera comparable à celui de 2018. Sur la base des méthodes utilisées pour élaborer les scénarios relatifs aux morts violentes dans le monde²⁶, nous avons produit une projection de l’évolution du taux de morts violentes en Afrique septentrionale et dans les pays du G5 Sahel. Dans un scénario du type « rien ne change », tant pour la violence meurtrière relative à la criminalité que pour celle relative aux conflits, l’Afrique septentrionale afficherait un taux de morts violentes de 5,02, soit un chiffre légèrement supérieur au taux actuel de 4,81. Sachant que la région devrait connaître une croissance démographique de 22 % sur la même période (2019-2030), ce taux se maintiendrait même si le nombre de morts violentes augmentait de 3 000.

En revanche, pour les pays du G5 Sahel, le taux de décès imputables à des actes de violence pourrait augmenter jusqu’à atteindre 15 pour 100 000 personnes si la tendance actuelle se confirme. Comme on s’attend à ce que la région affiche une croissance démographique de 44 % entre 2018 et 2030, le nombre de morts violentes devrait y dépasser celui que l’on observera en Afrique septentrionale. On estime que 17 500 personnes perdraient la vie à la suite d’actes de violence commis dans les pays du G5 Sahel en 2030 (soit près de deux fois le chiffre de 2018, 9 300 décès) et que 8 900 d’entre elles décèderaient dans le cadre d’un conflit armé (soit plus de trois fois le chiffre de 2018, 2 900 décès).

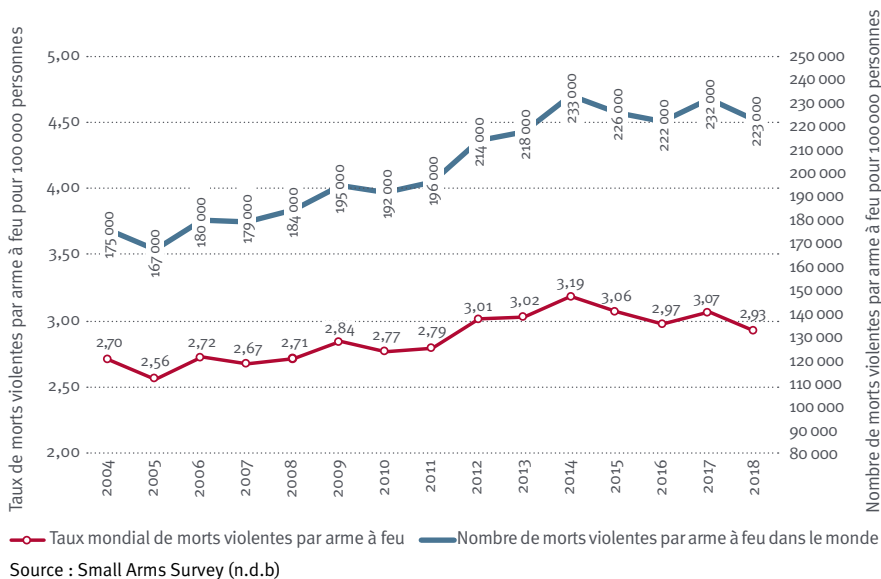
Graphique 5 Taux de morts violentes (2004-2018) et projections du scénario « rien ne change » (2019-2030) pour l’Afrique septentrionale et le G5 Sahel



* Dans la courbe représentative de nombre de morts violentes en Afrique septentrionale, le conflit du Darfour, au Soudan, produit une valeur aberrante pour 2004 (voir le graphique 3).

Source : Small Arms Survey (n.d.b)

Graphique 6 Taux et nombre de morts violentes par arme à feu à l'échelle mondiale, 2004-2018



Les armes à feu ne jouent pas le même rôle dans la violence meurtrière selon les régions du monde. Plus de la moitié des morts violentes sont infligées au moyen d'une arme à feu dans les Amériques alors que, dans le reste du monde, elles ne sont qu'une minorité (voir le graphique 7). Les armes à feu causent moins de la moitié des morts violentes dans les pays du G5 Sahel et d'Afrique occidentale (respectivement 40 % et 39 %). En Afrique septentrionale, on estime que la plupart des morts violentes ne sont pas infligées au moyen d'une arme à feu (approximativement 70 % d'entre elles le sont au moyen d'autres instruments).

Une perspective de genre

Le nombre de morts violentes a considérablement baissé entre 2017 et 2018, mais le nombre de femmes victimes d'actes de violence meurtrière n'a, lui, que très peu diminué sur la même période. On estime qu'en 2018, 93 700 femmes et filles ont ainsi perdu la vie, soit presque autant qu'en 2017 – sachant que le chiffre de 2017 était le plus élevé constaté depuis 2005. Du fait de la très légère diminution constatée dans le nombre de femmes victimes en 2018 et de la croissance démographique concomitante, le taux de décès féminins violents (2,48) est le plus bas observé depuis 2004.

En 2018, la part des femmes et des filles dans le nombre de décès imputables

En Amérique septentrionale et, dans une moindre mesure, dans les Caraïbes, le nombre d'homicides a beaucoup diminué. En outre, le taux de morts violentes enregistré en Asie occidentale, Asie du Sud-Est, Afrique orientale et Afrique septentrionale a connu une baisse du fait de la nette diminution des décès imputables à un conflit.

Mais le nombre de décès imputables à un conflit ou d'homicides volontaires a augmenté dans d'autres régions. L'Asie méridionale a connu l'une des plus fortes augmentations du nombre de morts violentes, notamment l'Afghanistan. Le taux d'homicide mexicain a fortement augmenté, entraînant avec lui celui de toute l'Amérique centrale. Et le nombre de décès imputables à un conflit a augmenté au Nigeria, et donc en Afrique occidentale.

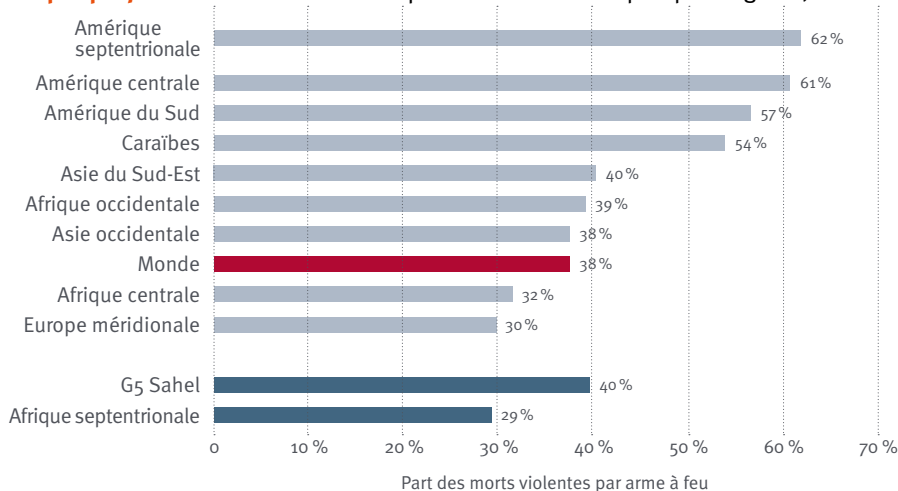
Enfin, le G5 Sahel (une région qui comprend des pays d'Afrique centrale et d'Afrique occidentale ; voir note du tableau 2) ont connu 1 400 morts violentes en 2018, dont 1 200 imputables à un conflit. Dans toutes les autres régions du monde, le nombre d'homicides n'a pas connu de nette diminution ; il a même parfois augmenté entre 2017 et 2018.

Les décès infligés au moyen d'une arme à feu

Les morts violentes infligées au moyen d'une arme à feu sont minoritaires : dans

le monde, seules quatre personnes sur 10 (38 %) décèdent des suites d'un acte de violence commis à l'aide d'une arme à feu. On dispose de données de plus en plus abondantes sur les armes utilisées pour commettre des homicides, mais pas sur celles employées pour infliger la mort au cours des conflits. Dans ce dernier cas, il convient de s'appuyer sur des estimations²⁷. En 2018, 233 000 morts violentes seraient donc attribuables à des actes de violence perpétrés au moyen d'une arme à feu, soit un taux de 2,93 décès pour 100 000 personnes (voir le graphique 6), le taux le plus bas depuis 2011.

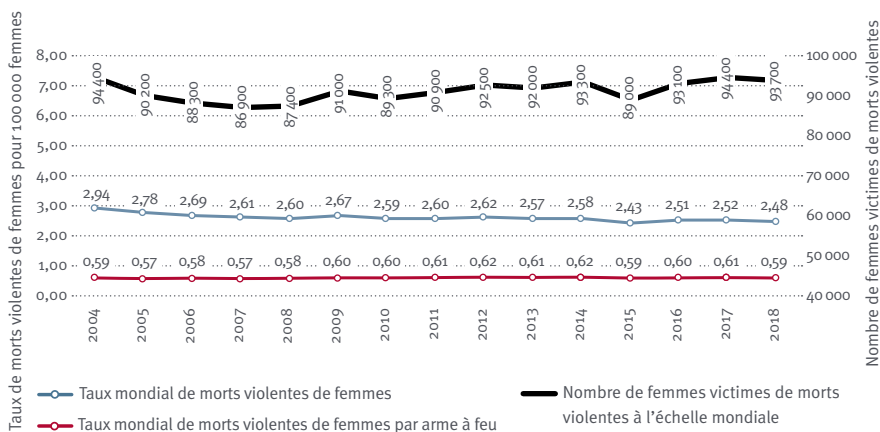
Graphique 7 Part des morts violentes par arme à feu dans quelques régions, 2018*



* Les régions choisies sont celles dans lesquelles les armes à feu sont le plus fréquemment utilisées pour commettre des actes de violence meurtrière. Les pourcentages représentent la part du nombre total de morts violentes qui ont été infligées, dans ces régions, au moyen d'une arme à feu.

Source : Small Arms Survey (n.d.b)

Graphique 8 Évolution du nombre de décès violents de femmes, 2004-2018



Source : Small Arms Survey (n.d.b)

à des actes de violence était, à l'échelle mondiale, de 16 %, et celles-ci représentaient 8 % des victimes d'homicides par arme à feu. En Afrique septentrionale et dans le G5 Sahel, la proportion de femmes victimes de violence meurtrière a été estimée à, respectivement, 14 % et 18 %²⁸.

Malgré la baisse tangible de la violence meurtrière entre 2017 et 2018, le nombre de femmes victimes n'a pas diminué, notamment parce que cette baisse s'explique en grande partie par l'apaisement des conflits armés – dont les victimes directes sont essentiellement

Tableau 3 Un aperçu des trois scénarios

Scénario et questions de recherche																						
<p>Scénario « rien ne change » <i>Que se passerait-il si les tendances actuelles se confirment ?</i></p> <p>Graphique 9 Scénario « rien ne change » : tendances et projections relatives aux morts violentes dans le monde, 2004-2030*</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Nombre de morts violentes</th> <th>Taux pour 100 000 personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2004</td><td>521 000</td><td>8,06</td></tr> <tr><td>2006</td><td>494 000</td><td>7,43</td></tr> <tr><td>2010</td><td>618 000</td><td>8,47</td></tr> <tr><td>2014</td><td>618 000</td><td>7,80</td></tr> <tr><td>2018</td><td>596 000</td><td>7,80</td></tr> <tr><td>2030</td><td>659 000</td><td>7,71</td></tr> </tbody> </table>	Année	Nombre de morts violentes	Taux pour 100 000 personnes	2004	521 000	8,06	2006	494 000	7,43	2010	618 000	8,47	2014	618 000	7,80	2018	596 000	7,80	2030	659 000	7,71
Année	Nombre de morts violentes	Taux pour 100 000 personnes																				
2004	521 000	8,06																				
2006	494 000	7,43																				
2010	618 000	8,47																				
2014	618 000	7,80																				
2018	596 000	7,80																				
2030	659 000	7,71																				
<p>Scénario positif <i>Combien de vies pourrait-on sauver si les États font davantage d'efforts pour atteindre la cible 16.1 des ODD ?</i></p> <p>Graphique 10 Scénario positif : tendances et projections relatives aux morts violentes dans le monde, 2004-2030*</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Nombre de morts violentes</th> <th>Taux pour 100 000 personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2004</td><td>521 000</td><td>8,06</td></tr> <tr><td>2006</td><td>494 000</td><td>7,43</td></tr> <tr><td>2010</td><td>618 000</td><td>8,47</td></tr> <tr><td>2014</td><td>618 000</td><td>7,80</td></tr> <tr><td>2018</td><td>596 000</td><td>7,80</td></tr> <tr><td>2030</td><td>429 000</td><td>5,02</td></tr> </tbody> </table>	Année	Nombre de morts violentes	Taux pour 100 000 personnes	2004	521 000	8,06	2006	494 000	7,43	2010	618 000	8,47	2014	618 000	7,80	2018	596 000	7,80	2030	429 000	5,02
Année	Nombre de morts violentes	Taux pour 100 000 personnes																				
2004	521 000	8,06																				
2006	494 000	7,43																				
2010	618 000	8,47																				
2014	618 000	7,80																				
2018	596 000	7,80																				
2030	429 000	5,02																				
<p>Scénario négatif <i>Que se passe-t-il si la situation se détériore ?</i></p> <p>Graphique 11 Scénario négatif : tendances et projections relatives aux morts violentes dans le monde, 2004-2030*</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Nombre de morts violentes</th> <th>Taux pour 100 000 personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2004</td><td>521 000</td><td>8,06</td></tr> <tr><td>2006</td><td>494 000</td><td>7,43</td></tr> <tr><td>2010</td><td>618 000</td><td>8,47</td></tr> <tr><td>2014</td><td>618 000</td><td>7,80</td></tr> <tr><td>2018</td><td>596 000</td><td>7,80</td></tr> <tr><td>2030</td><td>928 000</td><td>10,86</td></tr> </tbody> </table>	Année	Nombre de morts violentes	Taux pour 100 000 personnes	2004	521 000	8,06	2006	494 000	7,43	2010	618 000	8,47	2014	618 000	7,80	2018	596 000	7,80	2030	928 000	10,86
Année	Nombre de morts violentes	Taux pour 100 000 personnes																				
2004	521 000	8,06																				
2006	494 000	7,43																				
2010	618 000	8,47																				
2014	618 000	7,80																				
2018	596 000	7,80																				
2030	928 000	10,86																				

Notes :

^a L'analyse est fondée sur les séries de données régionales cohérentes les plus récentes qui s'étalent sur au moins 4 ans depuis 2004 jusqu'à maintenant. Si une région a vu son taux d'homicides augmenter entre 2004 et 2010 et décroître entre 2011 et 2018, la tendance est calculée sur la base des points de données de la période 2011-2018. Les périodes de référence varient donc en fonction des régions, mais elles s'étendent toujours sur au moins 4 ans.

des hommes. Les hommes et les garçons restent toutefois très majoritaires parmi les victimes de violence meurtrière (84 % des victimes en 2018) et parmi les victimes d'actes de violence meurtrière perpétrés au moyen d'une arme à feu (92 % des victimes dans le monde)²⁹.

Pour la première fois, la base de données GVD met à disposition des données ventilées selon le sexe des victimes tuées au moyen d'une arme à feu pour la période 2004-2018 (voir le graphique 8). Elle pourra donc, désormais, servir de base au suivi et à la promotion des initiatives visant à mieux

intégrer les perspectives de genre dans la production de données sur les décès infligés au moyen d'une arme à feu (Alvazzi del Frate, Hideg et LeBrun, 2020). Le taux de morts violentes féminines observé en 2018 – 0,59 pour 100 000 femmes – est globalement conforme à celui de toute la période, mais le nombre de femmes tuées en 2018 est, de peu, le plus élevé recensé (17 200 dans le monde). À l'échelle mondiale, 41 % des victimes de sexe masculin et 18 % des victimes de sexe féminin ont été tuées au moyen d'une arme à feu³⁰.

Les projections relatives au taux de morts violentes, 2019-2030

Les scénarios relatifs aux morts violentes à l'échelle mondiale, 2019-2030

Depuis 2017, le Small Arms Survey élabore des scénarios plausibles relatifs à l'évolution de la violence meurtrière (Mc Evoy et Hideg, 2017, p. 33-46 ; Hideg et Alvazzi del Frate, 2019, p. 5-10). Combien de personnes mourront de

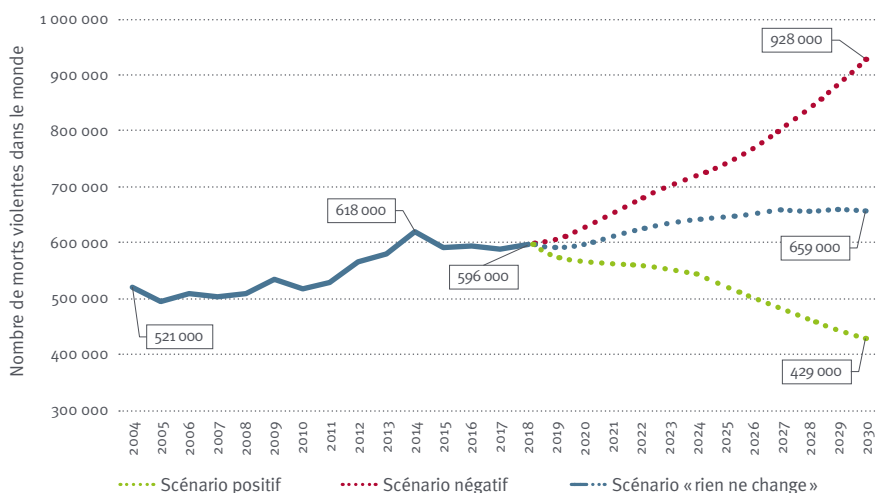
Hypothèses	Notes
Homicides : la tendance déterminée par les moyennes régionales se confirme.	Les projections en matière d'homicides sont calculées à partir des tendances actuelles au moyen d'une analyse de régression ^a . La plupart des régions affichent des tendances logarithmiques ^b , qui devraient se poursuivre jusqu'en 2030 ^c . Pour les régions qui affichent des tendances exponentielles, les extrapolations ont été soigneusement étudiées pour éviter d'obtenir une inflation ou une déflation trop rapide des taux.
Décès directement imputables à un conflit : on prévoit une stabilisation du taux à un niveau légèrement supérieur à ce qu'il est actuellement.	La tendance actuelle est à la baisse du nombre de décès imputables à un conflit depuis 2014. Mais, dans ce scénario, on anticipe une croissance logarithmique depuis 2005, laquelle aboutit à une projection de 113 000 à 115 000 décès directement imputables à un conflit pendant la plus grande partie de la troisième décennie du XXI ^e siècle, et ce jusqu'en 2030.
Homicides : les pays commencent à faire des progrès et affichent progressivement un taux d'homicides plus proche de celui des « meilleurs élèves » de leurs régions respectives, voire égal.	Dans ce scénario, les pays sont en mesure d'atteindre progressivement les résultats obtenus par les « meilleurs élèves » de leurs régions respectives, c'est-à-dire ceux qui ont affiché les plus fortes baisses de leur taux d'homicides (ou, à défaut, la croissance la moins forte de ce taux) sur la période 2009-2018 (sur la base des résultats obtenus par le ou les deux ou trois pays les plus efficaces en la matière, selon le nombre de pays qui composent la région). On fait ici l'hypothèse que les pays qui prendront immédiatement les mesures nécessaires se rapprocheront de ce niveau de performance sur une période d'environ 8 ans, et qu'à partir de 2026, chaque pays réduira son taux d'homicide au rythme observé chez les « meilleurs élèves » de leurs régions respectives sur la période 2009-2018.
Décès directement imputables à un conflit : à l'échelle mondiale, le nombre de ces décès tombe progressivement à un niveau légèrement inférieur à ceux affichés pendant la deuxième décennie du XXI ^e siècle.	Dans ce scénario, les plus gros conflits armés en cours s'apaisent – notamment en Afghanistan, en Irak, en Syrie et au Yémen – et aucun nouveau conflit ne vient se substituer aux anciens. On prévoit donc une nette baisse du nombre de décès directement imputables à un conflit.
Homicides : le taux d'homicides des pays commence à augmenter pour s'approcher de ceux affichés par les « moins bons élèves » de chaque région du monde.	Dans ce scénario, les pays régressent et voient leur taux d'homicide croître à un rythme de plus en plus proche de celui affiché par les « moins bons élèves » de leurs régions respectives entre 2009 et 2018 (sur la base des résultats obtenus par le ou les deux ou trois pays les moins efficaces en la matière, selon le nombre de pays qui composent la région). De manière générale, les pays ne devraient pas régresser au point d'afficher les taux les plus élevés, mais devraient évoluer dans ce sens.
Décès directement imputables à un conflit : le nombre de décès imputables à un conflit continue à augmenter, pas exponentiellement (comme pour la période 2004-2018 pour laquelle la meilleure approximation est une courbe exponentielle), mais plutôt linéairement. On prévoit donc une légère augmentation du nombre de conflits armés, qui pourra se doubler d'une augmentation du nombre de morts dans les conflits en cours ou futurs.	Il est impossible de prévoir le nombre, la durée et l'intensité des conflits qui pourrait se déclencher ou se poursuivre entre 2019 et 2030. Dans ce scénario, on prévoit que le nombre de décès directement imputables à un conflit sera supérieur d'environ 40 % à celui du scénario « rien ne change ».

^a Une tendance logarithmique indique un changement de type décélération.

^b À ce jour, les tendances sont de type non linéaire. Pour la plupart des régions du monde, les changements sont représentés par une courbe logarithmique qui décroît à un rythme de moins en moins rapide avec le temps. D'autres régions présentent des tendances exponentielles, ce qui signifie que les changements s'accroissent dans une certaine mesure.

Source : Small Arms Survey (n.d.b)

Graphique 12 Tendances (2004-2018) et projections (2019-2030) relatives aux morts violentes dans le monde



Source : Small Arms Survey (n.d.b)

mort violente à l'horizon 2030 si les tendances observées se confirment ? Et combien de vies pourrait-on sauver si l'on mettait en œuvre des politiques et des interventions efficaces de prévention et de lutte contre la violence ? Les mesures que prendront les responsables politiques pour prévenir et combattre la violence sont un facteur déterminant de ces scénarios. Ceux qui sont présentés ci-après sont fondés sur la même méthodologie que les précédents, et prennent en considération les données mises à jour pour l'année 2018 (voir le tableau 3)³¹. Ils sont fondés sur une analyse des données relatives aux morts violentes dans 222 pays et territoires. Les estimations et les projections sont calculées à partir des dernières données disponibles dans les bases de données spécialisées nationales et internationales. L'approche adoptée pour prendre la mesure de la violence meurtrière est globalement compatible avec le cadre des ODD pour ce qui est du suivi des tendances en matière de violence meurtrière au moyen d'indicateurs mondiaux.

Pour chacun des scénarios, le nombre de morts violentes à l'échelle mondiale est scindé en quatre catégories :

- une projection du nombre d'homicides volontaires pour l'année concernée, qui constitue la part la plus importante du total ;
- une projection du nombre de décès directement imputables à un conflit pour l'année concernée ;

- le nombre d'homicides involontaires, estimé à 15 % environ du nombre total d'homicides volontaires ; et
- le nombre de morts imputables à des interventions légales³², estimé à 5 % environ du nombre total d'homicides volontaires³³.

Les trois scénarios pour la période 2019-2030 sont les suivants :

- le scénario « rien ne change » : aucune modification n'est apportée aux politiques et programmes existants visant à prévenir et à combattre la violence meurtrière ;
- le scénario « positif » : les États prennent des mesures plus efficaces pour prévenir et combattre la violence ; et
- le scénario « négatif » : les efforts déployés par les États pour combattre la criminalité et la violence dans le monde sont insuffisants ou nettement moins efficaces que prévu.

Le scénario « rien ne change » repose sur les tendances récemment observées en matière de violence meurtrière, et rend de ce fait compte des effets possibles des politiques et programmes actuels qui visent à prévenir et à combattre la violence. Des scénarios positif et négatif plausibles ont ensuite été élaborés sur la base d'une projection de l'évolution des taux de violence

Tableau 4 Décomptes annuels des morts violentes, homicides et décès directement imputable à un conflit pour l'année 2018 et projection pour l'année 2030 selon les trois scénarios établis, et taux connexes

Scénario « rien ne change »	Indicateur	2018		2030	
		n	Taux/100 000	n	Taux/100 000
Scénario « rien ne change »	Morts violentes	596 000	7,80	659 000	7,71
	Homicides	409 000	5,36	454 000	5,31
	Décès directement imputables à un conflit	105 000	1,38	115 000	1,35
Scénario positif	Indicateur	2018		2030	
		n	Taux/100 000	n	Taux/100 000
Scénario positif	Morts violentes	596 000	7,80	429 000	5,02
	Homicides	409 000	5,36	303 000	3,55
	Décès directement imputables à un conflit	105 000	1,38	65 000	0,77
Scénario négatif	Indicateur	2018		2030	
		n	Taux/100 000	n	Taux/100 000
Scénario négatif	Morts violentes	596 000	7,80	928 000	10,86
	Homicides	409 000	5,36	637 000	7,45
	Décès directement imputables à un conflit	105 000	1,38	165 000	1,93

Source : Small Arms Survey (n.d.b)

meurtrière en cas d'interventions nationales et internationales concertées visant à lutter contre la violence – ou d'absence d'interventions de ce type.

Les projections associées à ces scénarios constituent une base de comparaison utile pour évaluer l'efficacité relative des mesures prises actuellement pour lutter contre la violence meurtrière. Par exemple, si la tendance actuelle se confirme, on peut s'attendre à compter 659 000 morts violentes dans le monde en 2030 (voir le graphique 12). Si les États parviennent à intensifier leurs efforts pour atteindre les objectifs fixés dans la cible 16.1 des ODD – et qu'ils agissent comme le font les pays les plus efficaces en la matière –, on pourrait imaginer que le nombre de morts violentes tombe à 409 000 en 2030. Le fait d'adopter des mesures concertées et volontaristes – plutôt que de conserver les politiques et programmes actuels – pourrait permettre de sauver approximativement 1,43 million de vies entre 2019 et 2030³⁴. À l'inverse, le scénario négatif montre que le nombre de morts violentes pourrait atteindre le chiffre de 928 000 pour l'année 2030. Il convient de noter que, par comparaison avec les scénarios élaborés à partir des données de 2017³⁵, le scénario négatif s'avère nettement moins pessimiste – 132 000 morts violentes de moins – alors que le scénario « rien ne change » reste stable et que le positif ne s'améliore que très légèrement. Le résultat du scénario négatif pourrait s'avérer considérablement sous-estimé dans la mesure où il est impossible de prédire le déclenchement d'un conflit armé généralisé d'envergure nationale ou régionale susceptible d'augmenter nettement le nombre de morts violentes imputables à un conflit. D'autres facteurs, dont la pandémie de COVID-19, pourraient affecter la situation sécuritaire mondiale et modifier substantiellement les tendances à long terme.

L'utilité de la modélisation relative aux mesures de lutte contre la violence dépend de la crédibilité de la méthodologie et de la qualité des données utilisées. Celle adoptée par le Small Arms Survey est fondée sur une approche unifiée de la violence armée³⁶ et sur la conviction qu'il est nécessaire de prévenir toutes les formes de violence et de mort violente pour parvenir à vivre dans des « sociétés paisibles et inclusives »,

comme le prône le Programme de développement à l'horizon 2030.

Le tableau 3 synthétise l'approche statistique utilisée pour élaborer les scénarios « rien ne change », positif et négatif pour la période 2019-2030, et met plus particulièrement l'accent sur la logique relative aux homicides volontaires et aux décès directement imputables à un conflit.

Analyse des scénarios pour la période 2019-2030

L'analyse présentée ci-après est fondée sur les dernières données disponibles de la base de données GVD. Celle-ci contient des données relatives aux environnements conflictuels et non conflictuels, soit des données sur les homicides et sur les décès directement imputables à un conflit, mais aussi des estimations du nombre de morts violentes qui, d'ordinaire, ne sont pas enregistrées de manière appropriée : les homicides involontaires et les décès imputables aux interventions légales.

Le scénario « rien ne change »

Pour ce scénario, nous faisons l'hypothèse que les tendances actuellement observables se confirmeront jusqu'en 2030 ; le taux mondial d'homicides devrait donc se stabiliser autour de 5,31 pour 100 000 personnes, soit un chiffre légèrement inférieur au taux actuel de 5,36 (voir le tableau 4). Toutefois, compte tenu de la croissance démographique attendue sur la période 2019-2030, le nombre d'homicides devrait passer de 409 000 à 454 000. Si l'on estime que les décès imputables à un conflit augmenteront légèrement d'ici à la fin de la période, le nombre total de morts violentes devrait être de 11 % supérieur au chiffre actuel, soit 659 000 décès en 2030. Néanmoins, on s'attend à ce que le taux de morts violentes reste légèrement inférieur au taux actuel et avoisine le chiffre de 7,71 pour 100 000 personnes en 2030. Cette estimation est légèrement inférieure à celle fondée sur les chiffres de 2017, 7,77 pour 100 000 (Hideg et Alvazzi del Frate, 2019), du fait de la baisse du nombre de morts violentes en 2018 et du raccourcissement de la période de projection.

Il serait possible de réduire considérablement le coût de la violence en vies humaines à l'horizon 2030 grâce à des mesures visant à lutter contre les décès imputables aux conflits et les homicides. Il faudrait donc que les conflits armés soient moins nombreux et moins meurtriers, et que les États – notamment ceux qui ont vu leur situation se dégrader, comme le Mexique et, dans une moindre mesure le Brésil – parviennent à réduire considérablement le nombre d'homicides commis sur leur territoire, et contribuent ainsi à une inversion de la tendance.

Le scénario positif

Dans le scénario positif, les projections relatives aux homicides sont fondées sur les hypothèses suivantes : (1) les pays et territoires de toutes les régions du monde sont en mesure de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des transferts de connaissance qui permettent, d'une part, d'améliorer la sécurité des citoyens en général³⁷ et, d'autre part, de renforcer les politiques nationales de prévention des crimes violents dans le but de réduire le taux d'homicides à un rythme comparable avec celui des pays les plus performants en la matière ; et (2) les conséquences positives des politiques et stratégies de lutte contre la violence se font sentir progressivement, et tous les pays et territoires atteignent des résultats optimaux dans un laps de temps de 8 ans – entre 2019 et 2026.

Dans ces circonstances, on peut estimer que le nombre annuel de morts violentes pour l'année 2030 diminuera considérablement pour atteindre le chiffre de 429 000 en 2030 (contre 596 000 en 2018). Ce scénario montre que, si les États manifestent la volonté politique nécessaire et mettent en œuvre des interventions pertinentes, coordonnées et intégrées, il serait possible de diminuer considérablement le nombre d'actes de violence meurtrière en chiffres absolus. Le scénario positif est fondé sur les véritables performances des meilleurs « élèves » de la région sur la période 2004-2018³⁸. Il permet d'estimer qu'en 2030, le taux mondial de morts violentes s'élèverait à 5,02 pour 100 000 personnes, soit un chiffre nettement plus bas que celui du scénario « rien ne change » pour la même année (7,7).

Dans ce scénario, et par comparaison avec le scénario « rien ne change », 1,43 million de vies pourraient être sauvées entre 2019 et 2030 : il serait en effet possible de prévenir plus de 336 000 décès directement imputables à un conflit et, donc, 1 093 000 décès classés dans les autres catégories mentionnées. L'Amérique du Sud et l'Amérique centrale seraient les régions qui tireraient le plus grand profit des mesures mises en place puisqu'elles compteraient 507 000 morts violentes de moins entre 2019 et 2030 (plus de la moitié des progrès mondiaux potentiels en matière d'homicide). En deuxième position viendraient l'Afrique occidentale et l'Afrique orientale (respectivement 127 000 et 117 000 vies sauvées) – deux des trois régions qui afficheraient la croissance démographique la plus forte sur la période 2019-2030. L'Afrique australe pourrait aussi tirer un grand bénéfice de la mise en application de politiques progressistes et efficaces de prévention de la violence (70 000 vies sauvées). Ces cinq régions rassemblées représentent 87 % de l'ensemble de la diminution potentielle du nombre d'homicides dans le monde, selon le scénario positif.

Le scénario négatif

Le scénario négatif – qui supposerait une intensification de la violence – porterait le nombre de morts violentes à 928 000 en 2030, soit presque le double du chiffre de 2018 (voir le tableau 3). Par comparaison avec le scénario « rien ne change », 1,32 million de personnes de plus perdraient la vie, entre 2019 et 2030,³⁹ à la suite d'un acte de violence relevant de l'une ou de l'autre des catégories analysées, dont 269 000 durant la seule année 2030. Différents facteurs pourraient expliquer cette recrudescence de la violence meurtrière, dont de nouveaux conflits armés ou l'intensification de conflits existants, une augmentation des autres types de violence meurtrière à la suite de graves pénuries d'eau ou de nourriture à l'échelle régionale, des déplacements massifs de population ou des migrations de masse, une résurgence de la criminalité organisée à l'échelle mondiale, ou encore les effets négatifs potentiels de la pandémie de COVID-19 ou d'autres pandémies. Les inégalités peuvent, elles aussi, exacerber

la violence meurtrière, notamment quand elles se doublent de violations des droits humains et de l'exclusion sociale, politique et économique de certaines catégories de la population – et de la discrimination connexe –, tous ces facteurs étant des moteurs de l'extrémisme violent.

Dans ce scénario, le nombre d'homicides se monterait à plus de 637 000 dans le monde, soit un taux d'homicides de 7,45 pour 100 000 personnes (contre 5,36 en 2018). Les projections du scénario négatif sont fondées sur un alignement des performances de l'ensemble des pays d'une région sur les pays les moins performants en la matière⁴⁰. À l'inverse du scénario positif, on peut dans ce cas s'attendre à une lente régression vers ces taux⁴¹.

Dans ce scénario, on s'attend à ce que le nombre de morts imputables à des conflits subisse une augmentation linéaire pour atteindre un chiffre 43 % plus élevé que celui donné dans le scénario « rien ne change ». En 2030, près de 165 000 personnes perdraient donc la vie sur le champ de bataille – soit 57 % de plus qu'en 2018. Le taux de morts violentes total (soit celui qui rend compte des homicides et des décès imputables à un conflit, ainsi que du nombre estimé des morts violentes relevant d'autres catégories) dépasserait donc les 10 pour 100 000 personnes en 2030 (10,86), soit un taux supérieur de 39 % à celui de 2018 (7,80).

Conclusion : l'importance des actions concertées en matière de prévention de la violence

En comparant ces trois scénarios, on comprend aisément l'importance de l'action politique et des bonnes pratiques dans l'évolution future de la violence meurtrière dans le monde (voir le graphique 12). Si les États sont plus nombreux à agir aussi efficacement que les meilleurs « élèves » de leurs régions respectives, on pourrait envisager de sauver 1,43 million de vies entre 2019 et 2030. La moitié des vies sauvées dans des contextes non conflictuels le seraient en Amérique du Sud, en Amérique centrale et dans les Caraïbes.

Enfin, ces scénarios montrent à quel point il est important de mieux comprendre pourquoi certains pays parviennent à

lutter efficacement contre la violence meurtrière et de procéder à des analyses fondées sur des statistiques pour mettre en place de meilleures politiques. Il est évident que de nombreuses vies pourraient être sauvées si l'on mettait fin aux conflits en cours. Mais les responsables politiques ont besoin de comprendre pourquoi des pays de leurs régions respectives sont parvenus à faire baisser leur taux de morts violentes alors que leurs voisins ont vu ce même taux augmenter drastiquement – par exemple le Mexique pour la zone Amérique du Sud et Amérique centrale. Les bonnes pratiques adoptées par les meilleurs « élèves » de différentes régions sont un point de départ intéressant pour imaginer des moyens réalistes et applicables d'accomplir des progrès dans la réalisation du Programme de développement à l'horizon 2030 et de la cible 16.1 des ODD⁴². La pandémie de COVID-19 qui a dévasté de nombreuses régions du monde en 2020 pourrait avoir une grande influence sur ces scénarios. On ne pourra en effet certainement pas dire que « rien ne change » puisque les personnes et les communautés ont changé leur mode de vie, que la pandémie a eu des conséquences néfastes sur l'économie mondiale et que les États ont modifié la répartition des dépenses publiques et pourraient bien la modifier encore. La pandémie affecte déjà les conflits et les processus de paix; certains conflits se sont considérablement intensifiés malgré les appels au cessez-le-feu lancés par le Secrétaire général de l'ONU et d'autres personnalités de premier plan. Il est donc possible que les chiffres issus du scénario négatif soient en dessous de la réalité. Les projections fondées sur des données passées sont, de manière générale, incertaines, mais elles le sont d'autant plus dans le contexte actuel. ●

Abréviations et acronymes

ACLED projet Armed Conflict Location & Event Data

Base de données GVD Base de données Global Violent Deaths

ODD Objectif(s) de développement durable

OMS Organisation mondiale de la santé

UCDP Uppsala Conflict Data Program

Notes

- 1 La base de données Global Violent Deaths (GVD) utilise la liste M49 des codes standard des pays et des zones à usage statistique, publiés par les Nations unies (DSNU, n.d.b). Aux fins de cette note d'information, la région Afrique septentrionale comprend l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, le Soudan et la Tunisie, et la région du G5 Sahel comprend le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, et le Tchad.
- 2 Les statistiques démographiques sont extraites des Perspectives de la population mondiale / World Population Prospects 2019 (ONU DAES, 2019). Cette note d'information propose une analyse des données figurant dans la base de données GVD au 30 novembre 2019.
- 3 Dans la mesure où l'on dispose de données jusqu'à la fin de l'année 2018, les scénarios couvrent la période 2019-2030.
- 4 Parmi les publications sur la base de données GVD et ses mises à jour annuelles, voir par exemple Secrétariat de la Déclaration de Genève (2008 ; 2011 ; 2015) ; Widmer et Pavesi (2016) ; Mc Evoy et Hideg (2017) ; et Hideg et Alvazzi del Frate (2019).
- 5 Sauf mention contraire, le terme « homicide » fait référence aux homicides volontaires, lesquels peuvent être ainsi définis : « mort illégale d'une personne causée par une autre ayant l'intention de tuer ou de blesser gravement » (ONU DC, 2015, p. 17). Comme cela a été mentionné dans la note 2 (ci-dessus), cette note d'information s'appuie sur les données démographiques de l'ONU DAES (2019). Pour de plus amples informations sur la méthodologie et le mode d'analyse utilisés pour mesurer les morts violentes, voir Small Arms Survey (n.d.a).
- 6 Ne sont pas considérés comme un changement les augmentations ou diminutions inférieures ou égales à 5 %.
- 7 L'indicateur 16.1.1 mesure le « nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe et âge » et l'indicateur 16.1.2 le « nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants, par sexe, âge et cause », (AGNU, 2017, p. 20-21). Le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable a créé ces indicateurs mondiaux pour disposer d'une « base pratique et d'un point de départ » pour mesurer les progrès accomplis pour l'ensemble des cibles des ODD (GIAE-ODD, 2017, p. 2).
- 8 Voir DSNU (n.d.a).
- 9 Sur l'ensemble des morts violentes répertoriées, celles qui sont imputables à un conflit sont peu nombreuses (18 %), mais elles ont des conséquences importantes sur les tendances.
- 10 Voir par exemple, ONU DC (2019) et Hideg et Alvazzi del Frate (2020).
- 11 Comme dans les publications similaires, ce chiffre total est calculé par agrégation des décès directement imputables à un conflit, des homicides volontaires et d'une estimation des homicides involontaires et des décès imputables aux interventions légales. Le Small Arms Survey a choisi d'estimer le nombre d'homicides involontaires et des décès imputables aux interventions légales pour compenser le fait que la plupart des pays ne recueillent pas ces données ou ne les diffusent pas.
- 12 Les chiffres présentés pour l'année 2017 peuvent différer de ceux précédemment publiés du fait des révisions statistiques. Par exemple, le nombre total de morts violentes indiqué dans cette note d'information pour l'année 2017 (612 000) n'est pas le même que celui qui avait été précédemment estimé (589 000) (Hideg et Alvazzi del Frate, 2019). Voir l'encadré 1 pour plus de détails.
- 13 Comme d'autres bases de données, dont celles de l'UCDP ou d'ACLED, la base de données GVD opère une distinction entre les décès directement imputables à un conflit et ceux qui seraient indirectement imputables à un conflit. Sachant que l'indicateur 16.1.2, soit le « nombre de décès liés à des conflits », regroupe les décès directement et indirectement liés à un conflit, il pourrait s'avérer nécessaire d'élaborer des méthodologies visant à estimer le nombre de décès indirectement imputables à un conflit (voir Alda et Mc Evoy, 2017).
- 14 Le recensement des décès imputables à une intervention légale et l'établissement des rapports connexes sont inégalement pratiqués dans les différents pays du monde. On peut donc légitimement penser que les chiffres figurant dans la base de données GVD sont sous-estimés. Parfois, la frontière est mince entre ces décès et les exécutions extrajudiciaires commises par les forces de l'ordre, ce qui complique encore le calcul des estimations. Les tendances en matière d'homicide involontaire dépendent en grande partie des définitions légales de cette notion et de la codification des indicateurs connexes, lesquels varient considérablement d'un pays à l'autre (Widmer et Pavesi, 2016, p. 8). Voir la note 32 pour une définition des « décès imputables à une intervention légale ».
- 15 La base de données GVD est accessible online au format Excel et via une carte dynamique. Voir Small Arms Survey (n.d.b).
- 16 Notamment en remplaçant les estimations de la santé publique par des données émanant de systèmes statistiques nationaux de la justice pénale dès qu'elles sont disponibles.
- 17 Comme mentionné dans l'encadré 1, cette référence est propre aux données figurant dans la base de données GVD en date du 30 novembre 2019.
- 18 Entre 2017 et 2018, le nombre de morts violentes a baissé de 66 % en Irak, de 95 % au Myanmar, de 65 % au Soudan du Sud et de 47 % en Syrie (Small Arms Survey, n.d.b).
- 19 Au Yémen, le nombre total de décès de belligérants est passé de 12 400 en 2017 à 23 000 en 2018.
- 20 Le nombre total de victimes a augmenté de 36 % entre 2017 et 2018, pour atteindre 26 400.
- 21 Selon les dernières données disponibles (au 30 novembre 2018), la Libye a enregistré environ 500 décès imputables à un conflit en 2018, soit une baisse de 29 % par rapport à 2017. Les données de la base GVD sur la Libye proviennent de différentes sources, dont Ploughshares (pour les années 2011 à 2017), Libya Body Count (pour les années 2014 à 2016), l'International Institute for Strategic Studies (pour les années 2011 à 2017), l'UCDP (pour les années 2011 et 2012, puis à partir de 2014), Huna Libya (à partir de 2016), la Mission d'appui des Nations unies en Libye (à partir de 2016) et ACLED (à partir de 1997).
- 22 À l'exception de la Libye (Salama, 2018).
- 23 Les données de santé publique proviennent notamment de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Institute for Health Metrics and Evaluation, et les données manquantes ont été comblées par des projections fondées sur les informations fournies par l'ensemble des sources disponibles. Par défaut, les données manquantes dans la base de données GVD sont comblées par une projection fondée sur le dernier taux connu de l'indicateur concerné, lequel est appliqué à la taille de la population pour l'année concernée. Les données relatives aux décès imputables à un conflit fournies par le projet ACLED (pour tout la région) et par l'UCDP (pour tous les pays touchés par un conflit) dépendent en grande partie de la manière dont ces organisations définissent la notion de conflit ; ces chiffres peuvent sur- ou sous-estimer la réalité pour chacune des années couvertes par l'analyse. Pour une discussion plus approfondie sur les estimations modélisées, voir Hideg et Alvazzi del Frate (2020).
- 24 Le terme « probabilité » fait référence à la force du lien entre deux événements distincts comparés l'un avec l'autre, sachant que 1 signifie « pas de lien ». Ici, il s'agit de la probabilité de décéder à la suite d'un acte de violence meurtrière dans le monde comparée à la probabilité de décéder à la suite d'un acte de violence meurtrière dans les régions d'Afrique septentrionale et du G5 Sahel. Les probabilités inférieures à 1 témoignent d'un risque moins grand et celles qui sont supérieures à 1 témoignent d'un risque plus important.
- 25 Pour une discussion sur la violence communautaire dans la région du G5 Sahel, voir Tubiana et Gramizzi (2017 ; 2018) pour la Libye, le Soudan et le Tchad ; de

- Tessières (2018) pour le Niger ; et Lochhead (à paraître) pour le Mali.
- 26 Pour une explication de la méthodologie utilisée pour élaborer ces projections, voir Hideg et Alvazzi del Frate (2019, p. 6-10).
- 27 Pour une évaluation précise des sources et lacunes de la base de données GVD, voir Hideg et Alvazzi del Frate (2020).
- 28 Il convient de noter que ces estimations sont fondées sur des séries de données considérablement lacunaires.
- 29 La proportion d'hommes tués au moyen d'une arme à feu était légèrement inférieure à la moyenne en Afrique septentrionale (90 %) et dans le G5 Sahel (84 %).
- 30 Sur la base des rares données disponibles, on peut estimer que la proportion de femmes tuées par arme à feu était plus élevée que la moyenne mondiale en Afrique septentrionale (22 %) et dans le G5 Sahel (37 %).
- 31 Le travail sur les trois scénarios pour la période 2019-2030 a été entrepris au début de l'année 2020.
- 32 Le nombre de décès imputables aux interventions légales est calculé en tenant compte des « civils tués pas des membres des forces de l'ordre et des décès de membres des forces de l'ordre en service » (Carapic et De Martino, 2015, p. 1).
- 33 Dans cette note d'information, les estimations relatives aux décès imputables aux interventions légales et aux homicides involontaires sont fondées sur des échantillons de données relatifs aux pays pour lesquels ces informations sont disponibles.
- 34 Malheureusement, personne ne détient la recette d'une politique volontariste couronnée de succès. Selon l'Alliance de l'OMS pour la prévention de la violence « repose sur des interventions visant à lutter contre les causes immédiates [de la violence], comme la consommation excessive d'alcool, le port d'arme à feu et de couteaux dans l'espace public et les actes de violence en représailles ». Pour obtenir des résultats à plus long terme, « il convient de mener des interventions qui visent les causes profondes de la violence au sein de la société, des communautés et des familles » (Carnochan et al., 2015, p. 1). Ainsi, on peut définir les « politiques volontaristes » comme les politiques qui satisfont aux uns ou aux autres de ces critères.
- 35 Le scénario positif établi sur la base des données de 2017 prédisait 439 000 victimes d'actes de violence en 2030 (Hideg et Alvazzi del Frate, 2019), mais à mesure que se réduira l'horizon temporel, les projections négatives et positives deviendront de moins en moins extrêmes.
- 36 Voir Secrétariat de la Déclaration de Genève (2011, p. 11).
- 37 Les politiques et initiatives relatives à la santé, à l'emploi, au logement, à l'éducation et aux droits fondamentaux – en faveur, par exemple, de l'égalité de genre et de l'accès à la justice – sont susceptibles de contribuer à l'avènement de communautés plus sûres, de même que l'amélioration de la qualité des services, de l'infrastructure et des transports publics.
- 38 Le fait que le Small Arms Survey se base sur les résultats obtenus par les pays qui mettent en œuvre les « meilleures pratiques » dans une même région rend certes conservatrices les prévisions les plus optimistes. On peut en effet imaginer que certains pays affichent des performances aussi bonnes que celles de pays d'autres régions. Mais, en limitant ainsi les prévisions (les meilleures comme les moins bonnes), nous mettons à disposition des estimations plus plausibles puisque nous ne prenons pas comme référence des pays qui auraient des degrés de développement socioéconomiques et de violence très différents.
- 39 Ce calcul est fondé sur une aggrégation de tous les profits et pertes pour la période entière.
- 40 Les chiffres de référence sont les taux d'homicide annualisés pour la période 2009-2018.
- 41 Selon cette approche, on pourrait aussi s'attendre à une éventuelle baisse du taux d'homicides dans certaines régions dans la mesure où certains des « mauvais élèves » pourraient parvenir à diminuer leur taux d'homicides, mais cette baisse devrait rester moins nette que celle que l'on observera dans d'autres pays de la même région.
- 42 Le Mexique est l'un des 38 pays membres du partenariat Pionniers pour des sociétés pacifiques, justes et inclusives, lequel vise à « accélérer la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 pour la paix, la justice et l'inclusion (ODD16+) ».

Références bibliographiques

- AGNU (Assemblée générale des Nations unies). 2015. « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Adoptée le 25 septembre. A/RES/70/1 du 21 octobre.
- . 2017. Travaux de la Commission de statistique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Adoptée le 6 juillet. A/RES/71/313 du 10 juillet.
- Alda, Erik et Claire Mc Evoy. 2017. *Beyond the Battlefield : Towards a Better Assessment of the Human Cost of Armed Conflict*. Note d'information. Genève : Small Arms Survey. Septembre.
- Alvazzi del Frate, Anna, Gergely Hideg, et Emile LeBrun. 2020. *Données en tous genres. Une évaluation de la pertinence des banques de données mondiales sur la violence armée en matière de genre*. Note d'information. Genève : Small Arms Survey. Mars.
- Carapic, Jovana et Luigi De Martino. 2015. *Violent Deaths Due to Legal Interventions*. Note de recherche No. 53. Genève : Small Arms Survey. Juillet.
- Carnochan, John et al. 2015. *Violence Prevention : An Invitation to Intersectoral Action*. Rapport. Genève : Violence Prevention Alliance.
- CIC (Center on International Cooperation). n.d. « Peaceful, Just and Inclusive Societies ». Page consultée le 26 octobre 2020.
- DSNU (Division de la statistique des Nations unies). n.d.a. « Global SDG Indicators Database ». Page consultée le 1er février 2020.
- . n.d.b. « Standard Country or Area Codes for Statistical Use (M49) ». Page consultée le 1er février 2020.
- . n.d.c. « SDG Indicators: Metadata Repository ». Page consultée le 23 août 2020.
- Secrétariat de la Déclaration de Genève. 2008. *Global Burden of Armed Violence*. Genève : Secrétariat de la Déclaration de Genève.
- . 2011. *Global Burden of Armed Violence 2011 : Lethal Encounters*. Cambridge : Cambridge University Press.
- . 2015. *Global Burden of Armed Violence 2015: Every Body Counts*. Cambridge : Cambridge University Press.
- GIAE-ODD (Groupe interinstitutions et d'experts des Nations unies sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable). 2017. Rapport du Groupe d'experts des Nations unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. E/CN.3/2017/2 du 15 décembre.
- Hideg, Gergely et Anna Alvazzi del Frate. 2019. *Darkening Horizons : Global Violent Deaths Scenarios, 2018–30*. Note d'information. Genève : Small Arms Survey. Mai.
- . 2020. *Counting and Characterizing Global Violent Deaths : Current Data Sources, Gaps and Possible Remedies*. GREVD Brief No. 4. Mars.
- Lochhead, David. À paraître. *A Fistful of Sand: Border Security, Counter-terrorism and Counter-trafficking Efforts across Mali's Borders, 2011–20*. Note d'information SANA. Genève : Small Arms Survey.
- Mc Evoy, Claire et Gergely Hideg. 2017. *Global Violent Deaths 2017 : Time to Decide*. Rapport. Genève : Small Arms Survey. Novembre.
- ONU DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations unies). 2019. « World Population Prospects 2019 ». Division de la population. Août.
- ONU DC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime). Classification internationale des infractions à des fins statistiques. Version 1.0. Vienne : ONU DC. Mars.
- . 2019. *Global Study on Homicide 2019*. Vienne : ONU DC.
- Pavesi, Irene. 2017. *Tracking Conflict-related Deaths : A Preliminary Overview of Monito-*

- ring Systems*. Note d'information. Genève : Small Arms Survey. Mars.
- Salama, Hana. 2018. *Counting Casualties : Operationalizing SDG Indicator 16.1.2 in Libya*. Note d'information SANA. Genève : Small Arms Survey. Février.
- Small Arms Survey. n.d.a. « Measuring Armed Violence ». Page consultée le 20 octobre 2020.
- . n.d.b. « The Small Arms Survey Database on Violent Deaths », 2018. Page consultée le 30 novembre 2019.
- de Tessières, Savannah. 2018. *À la croisée des conflits sahéliens. Insécurité, terrorisme et trafic d'armes au Niger*. Rapport SANA. Genève : Small Arms Survey. Janvier.
- Tubiana, Jérôme et Claudio Gramizzi. 2017. *Les Toubou dans la tourmente : présence et absence de l'État dans le triangle Tchad-Soudan-Libye*. Document de travail HSBA No. 43. Genève : Small Arms Survey et Conflict Armament Research. Juin.
- . 2018. *Lost in Trans-nation : Tubu and Other Armed Groups and Smugglers along Libya's Southern Border*. Rapport. Genève : Small Arms Survey. Décembre.
- Widmer, Mireille and Irene Pavesi. 2016. *Monitoring Trends in Violent Deaths*. Note de recherche No. 59. Genève : Small Arms Survey. Septembre.

À propos du projet **SANA**

Le projet **Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord (SANA)** du Small Arms Survey soutient les acteurs engagés dans la création d'un environnement plus sûr en Afrique du Nord et dans la région du Sahel-Sahara. Il produit, en temps opportun et en se fondant sur des données probantes, des études et analyses sur la disponibilité et la circulation des armes légères, la dynamique des groupes armés émergents et l'insécurité liée à ces phénomènes. Le projet est tout particulièrement axé sur les effets locaux et transnationaux des conflits armés sur la sécurité communautaire dans la région.

Le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas est la principale source de financement du projet SANA. Celui-ci a en outre bénéficié du soutien d'Affaires mondiales Canada, du département fédéral suisse des Affaires étrangères, du ministère danois des Affaires étrangères, du ministère allemand des Affaires étrangères, ministère royal norvégien des Affaires étrangères et du Département d'État des États-Unis.

Pour plus d'informations, consultez le site www.smallarmssurvey.org/sana

Le **Small Arms Survey** est un centre d'excellence mondial auquel a été confié le mandat de produire des connaissances sur tous les sujets relatifs aux armes légères et la violence armée, connaissances qui doivent être impartiales, factuelles et utiles à l'élaboration des politiques. Il est la principale source internationale d'expertise, d'informations et d'analyses sur les questions relatives aux armes légères et à la violence armée et joue le rôle d'un centre de documentation pour les gouvernements, les décideur-e-s politiques, les chercheur-e-s et la société civile. Les locaux de ce programme associés à de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, en Suisse, sont situés dans les locaux mêmes de l'Institut.

Le projet est mené par une équipe internationale de spécialistes des domaines de la sécurité, des sciences politiques, du droit, de l'économie, du développement, de la sociologie et de la criminologie. L'équipe travaille en collaboration avec un réseau de chercheur-e-s, d'institutions partenaires, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements dans plus de 50 pays.

Pour plus d'informations, consultez le site www.smallarmssurvey.org

Small Arms Survey
Maison de la Paix, Chemin Eugène-Rigot 2E
1202 Genève, Suisse

t +41 22 908 5777 f +41 22 732 2738 e info@smallarmssurvey.org

Une publication du projet Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord (SANA) du Small Arms Survey, avec le soutien du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

Suivez le Small Arms Survey

 www.facebook.com/SmallArmsSurvey

 www.twitter.com/SmallArmsSurvey

 www.smallarmssurvey.org/multimedia



Ministerie van Buitenlandse Zaken